

Rédacteur-Gérant
E. HARLY

RÉDACTION ADMINISTRATION ET VENTE:
Lyon, 30, Rue Impériale
(provisoirement dénommée, rue de la République)

Toute plume spirituelle et humoristique
à ses grandes entrées à la Comédie politique.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas conservés.

PRIX DU NUMÉRO

Rhône et Départements limitrophes... 15 C.
Départements non limitrophes et gares. 20 C.



Directeur-Administrateur
Adolphe PONET.

ABONNEMENTS :

Un an, 11 francs. — Six mois, 6 francs.
Étranger le port en sus.

Pour abonnements envoyer un mandat-poste ou un chèque
sur une maison de banque de Lyon
à l'adresse de M. Ponet, directeur du journal.
Ou encore autoriser l'administration à faire recouvrer la
somme par la poste dans le courant du mois.

Le Journal est mis en vente le Samedi matin.

Annonces..... 25 cent. la ligne
Réclames..... 50 cent. —

Les Annonces sont reçues exclusivement chez M. V. Fourneau,
rue Confort, 14, à Lyon.

LA COMÉDIE POLITIQUE

JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

PRÉDICTIONS POUR 1882



« Eh bien ! la tête li est donc ompue et la guè li est déclaée. Mais souvinez-vous qu'avant tois mois petit nègue li biser votre Eoublique comme li bise ces vè de kistal ! »

elles seules, tout un poème. Le manteau de Garibaldi, en gris doublé de rouge, avait coûté 180 francs. Les chemises rouges étaient cotées 20 francs, les pantalons 30, les gilets 58 à 100. On payait jusqu'à 240 francs des uniformes d'officiers et d'officières, avec galons, torsades, étoiles d'or, boutons, bottes molles, etc. Enfin, cette « élite des nations » avait un ample contingent de recrues à l'insurrection du jour. Mars, et son chef n'a pas manqué, depuis, une occasion de cracher ou de baver sur la France. Il a été pour elle, tour à tour, un ennemi, un auxiliaire nuisible, un grotesque infortuné. C'est bien là le digne héros, le digne saint du radicalisme : à de tels dévôts il fallait un tel fétiche.

KEL-KUN.

UNE PAGE DE TACITE



En ce temps-là, la République étant en vigueur (*Republica vivente*), sous le consulat de Julius Grevius, il se passa dans un municipio des montagnes un fait qui montre bien le basculement auquel on en était arrivé. Comme l'influence des honnêtes gens était amoindrie et que la populace montait, un affranchi du nom de RADIUS, qui le beau-père avait gagné de l'argent (*questum Jecerat*) dans le commerce des peaux de bêtes, et qui avait récemment été fait chevalier (*equus*) grâce à des manœuvres abusives, fut élu tribun du peuple dans ce municipio et commença à démolir tout ce qui était honnête par ses persécutions. En premier lieu, il se consacra au culte de la nouvelle déesse Marianne, et fit proscrire des écoles et des établissements publics toutes les images du père des dieux, prohiba toute cérémonie relative au culte des ancêtres et contraignit la foi (*fides*) à voiler la face et à ne régner que dans le cœur des bons citoyens.

L'émotion de ceux-ci se traduisit par quelques virils pamphlets, qui, insérés dans le *Cursor quotidianus Etruriae*, cingèrent de la belle manière le tribun RADIUS et tournaient en dérision l'ambitieux affranchi. Quelques-uns, s'attachant à la tournure dont la nature l'avait disgracié, mettaient en relief sa face blafarde et ses yeux glauques. D'autres, appréciant surtout les actes par lesquels il avait signalé son élévation au tribunal, l'appelaient « contempteur de nos belles croyances. » D'autres enfin, montrant sa duplicité, reprochaient au peuple que sa conduite intime était en complet désaccord avec le culte de Marianne, qu'il prônait en public seulement pour les besoins de son ambition. Tout cela fut lu et commenté par les habitants du municipio : on en fut très mécontent, et RADIUS en avait conçu une rage extrême qui allait jusqu'à le priver du sommeil, juste châtiment de son impiété.

Désireux de briser celui qui osait être un obstacle à ses projets, il cherchait par tous les moyens à connaître l'insaisissable adversaire qui l'accablait sous le poids du ridicule, et avait mis sur pied tous les centurions du municipio, mais vain. Il eut enfin recours à un procédé digne de tout mépris (*ignobile instrumentum*) : il corrompit à prix d'or un esclave qui était occupé à graver sur les tablettes du *Cursor quotidianus Etruriae* les pamphlets qui l'exaspéraient (on disait dans le Forum qu'il lui en coûta 300 drachmes), et le traita lui désignant l'auteur de la dernière satire, à se trouver être par hasard un des conseillers du préteur.

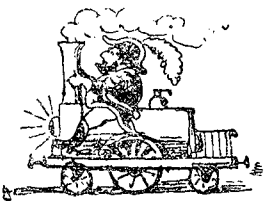
Il essaya alors de se venger de lui en l'attirant dans un combat à la mode barbare, où il avait pris toutes les précautions pour se concilier la victoire. Mais au dernier moment la peur fut la plus forte dans le cœur de l'affranchi : il se fit arrêter par ses satellites, et, cherchant une autre issue plus sûre et plus méprisable, il se rendit à Rome. Là, par le crédit de deux sénateurs, Lucius Quilius et Julius Fax, dévoués à sa cause, il eut accès auprès du consul qui demanda de le venger de ce conseiller du préteur qui avait osé s'attaquer à lui, tribun du peuple, et dévoiler les turpitudes de son âme. Le collègue des pontifes de Marianne s'empara de l'affaire, et son zèle fut si grand qu'au bout de quelques jours le conseiller du préteur fut traduit à Rome devant la Cour prétorienne, où il fut accusé par un certain Tonsor et condamné à deux années d'exil.

Alors RADIUS triomphant put tyranniser à son gré les honnêtes gens de son municipio et préparer en paix les articles sur lesquels il comptait pour se faire nommer sénateur. Et le mépris de tous les bons citoyens vint se briser sur l'ambition dont il avait cuirassé son âme.

Pour traduction :

D^r MARIUS.

... LÉON EN ÉGYPTE



Il paraît qu'on n'ira pas en Egypte !
La République française est furieuse, et il y a de quoi !
Vouloir un débarquement sur la plage du Marabout ! Vouloir une moderne bataille des Pyramides ! Vouloir être contemplé, à son tour, par quarante siècles, même par quarante siècles trois quarts !... On ne peut pas obtenir ces bagatelles !... Couardise !... Lâcheté !... Décadence de la valeur française !... Où allons-nous ?...
Oh ! que cette attitude du journal de la Chaussée d'Antin m'a donc réconforté l'âme !... Oh ! qu'elle m'a donc ramené à mes admirations patriotiques de 1870 !...

Où, j'ai revu tous ces Bayards de bureaux osant sortir de dessous les coussins des Préfectures, des Parquets et des Ministères et s'avancer du côté de l'ennemi jusqu'à n'en être plus qu'à une vingtaine de lieues.

Où, j'ai revu le bouillant Gambetta, accompagné de Spuller, opérant une retraite digne de celle des dix mille devant un troupeau de moutons que, sans se soucier du nombre, il était allé braver jusqu'à la Chapelle.

Où, j'ai entendu de nouveau le cri : « Français, élevez vos âmes ! » et il m'est revenu à la mémoire que ceux qui poussaient ce cri, en l'an terrible, donnaient eux-mêmes l'exemple des élévations d'âmes en élevant leurs verres à la hauteur de leurs... bouches.

Où, j'ai retrouvé dans mes souvenirs les objurgations guerrières : « Faisons un pacte avec la victoire ! » « Bravons la mort ! » Et j'ai revu ceux qui lançaient ces objurgations aux mobiles mourants dans les neiges allant eux-mêmes jusqu'à braver la mort... en se donnant des indigestions.

Oh ! comme je comprends la République française !...

Comment pouvoir se défendre d'être un journal belliqueux quand on est quotidiennement cuisiné, sous l'inspiration du foudre de guerre Gambetta, par une pléiade de héros tels que Ranc, Coquelin, Challemel-Lacour, Spuller et autres Pipes-en-Bois !

Boileau et la sagesse des nations l'ont dit :
Chassez le naturel, il revient au galop.
On ne se refait pas !

RAOUL.

NOS SUPPLÉMENTS Nos 16, 17 ET 18.

Notre *Supplément* n° 16, les *Fastes officiels de la R. F.*, paraîtra avec le numéro du 15 juillet.

Avec le numéro du 5 août paraîtra un autre *Supplément*, les *Austriches gouvernementales*.

Enfin nous préparons pour le 4 septembre prochain un *Supplément* tout entier consacré, texte et gravure, aux ignominies de cette date historique.

Chacun de ces *Suppléments* et tous les *Suppléments* que nous publierons à l'avenir seront gravés, non plus par le procédé ordinaire, mais par le procédé photographique, procédé beaucoup plus coûteux, il est vrai, mais qui donne des résultats presque identiques à ceux de la gravure au burin.

UN CURÉ SELON MARIANNE



Des affiches placardées sur tous les murs, un article élogieux paru dans le grand journal du député du cru (43 abonnés) annonçaient comme devant avoir lieu à Baume-les-Dames (Doubs) une conférence sur les relations présentes et futures de l'Eglise et de l'Etat. Clericaux curieux et républicains avides étaient accourus pour entendre le citoyen Sterlin, ancien curé de Plainville (Oise), passé depuis en Suisse.

Le conférencier déclara qu'il y aurait danger à séparer l'Eglise de l'Etat, à cause de la puissance de l'un et de la faiblesse de l'autre.

Les cléricaux trouvèrent l'aveu précieux, mais les républicains grognèrent.

Le Sterlin ramena à lui ces derniers en posant ce principe : que la soutane est la sauvegarde des escrocs, le manteau couvrant toutes les hontes.

Clericaux et catholiques haussaient les épaules.

Bref, au milieu de ces approbations et désapprobations alternées, Sterlin — et c'était pour lui le principal — n'en avait pas moins recueilli les droits d'entrée, désormais insinués dans sa sacoche.

Tout allait donc pour le mieux... Mais voici que soudain une demoiselle M. B..., de Baume, exhiba à qui de droit une lettre datée de Plainville et qui se terminait par ces mots :

« Je confie mon affaire à notre bonne Mère du Ciel, à saint Michel, à saint Joseph, et les supplie d'être auprès de vous mes avocats. »

« STERLIN. »

Lettre à laquelle était joint un récépissé établissant que le client de saint Michel et de saint Joseph avait gagné son procès auprès de Mlle B... et que celle-ci avait, un jour, lâché des espèces qui étaient allées s'engloutir dans l'abîme où, suivant la chronique scandaleuse de Plainville, avaient disparu 50,000 fr. au moins glanés d'ici de là par le même procédé.

Une heure après, suivant ordonnance du président du Tribunal, la sacoche du protégé du journal du député-colonel Bernard, était aux mains d'un huissier qui rédigeait procès-verbal... Sterlin put dégager sa sacoche, mais en la vidant en partie.

Je recommande la sacoche de voyage aux autres personnes auprès desquelles, dans le temps, saint Michel et saint Joseph ont pu gagner la cause de l'ex-curé de Plainville.

On commente beaucoup à Baume le principe posé par Sterlin : « La soutane est la sauvegarde des escrocs ! »

Elle paraît, en effet, l'être ou l'avoir été de quelques-uns.

VIDELICET.

On nous demande chaque jour d'anciens numéros de la Comédie politique.

Comme il ne nous en reste qu'un très-petit nombre d'exemplaires et que, d'ailleurs, nous avons dû faire réimprimer plusieurs de ces numéros, nous prévenons les lecteurs que chacun des numéros de la Comédie politique parus avant le 1^{er} juillet 1881 est vendu dans nos bureaux, savoir :

1 franc l'exemplaire pour les acheteurs de numéros isolés.

50 centimes l'exemplaire pour les personnes qui prennent la collection complète du 23 novembre 1878 au 1^{er} juillet 1881.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 17 juin 1882.

L'état du marché s'est un peu modifié depuis la veille. Il convient de constater que, si les acheteurs se font rares, la spéculation, de son côté, craignant d'être surprise par les événements, n'ose pas vendre non plus, de sorte que malgré la rareté des affaires, les cours se sont assez bien tenus.

Les fonds étrangers ont eu bien peu de transactions.

Le 3 %, a inscrit 82,82 — 82,90 et 82,87.

L'Amortissable, 83 et 83,07.

Le 5 %, 115,30 et 115,40.

Le Bilan de la Banque de France est satisfaisant. L'augmentation d'or est de 4 millions. Les bénéfices, qui s'élevaient à ce jour à 32,546,550 francs, sont en augmentation de 1,194,895 fr. sur la semaine dernière.

La Banque de Paris s'est relevée à 1190.

Fermété de la Banque d'Escompte, à 575.

Le Crédit foncier fait toujours un grand nombre de prêts hypothécaires. Dans sa dernière séance hebdomadaire, le Conseil d'administration a autorisé pour 11,536,000 fr. de nouveaux prêts. C'est en représentation de l'ensemble de ces prêts que sont émises les obligations foncières et communales. Les garanties et le revenu suffisamment rémunérateur qu'offrent ces titres en font une des valeurs les plus favorisées du public.

Les Magasins généraux de France et d'Algérie font 550.

L'ensemble des autres valeurs a témoigné, sinon de beaucoup d'activité, du moins d'une certaine fermeté.

La Société française financière a été quelque peu offerte.

Le Crédit lyonnais, très-hésitant, de 740 est descendu à 732,50.

La Banque Nationale n'a pu conserver le cours de 400 : elle est descendue à 395.

La Banque parisienne, sans affaires, est très difficilement vendue 555.

D'ailleurs, les cours sur cette valeur nous semblent de pure fantaisie.

Les valeurs industrielles sont demeurées assez actives :

Le Gaz s'est tenu aux environs de 1635. — Le Suez est à 267,50 après bien des efforts.

Peu d'affaires sur les chemins : Lyon, 1653. Orléans, 1302,50.

BALLERO.

EN VENTE
DANS LES BUREAUX DE LA COMÉDIE POLITIQUE
à Lyon, 30, rue de la République

LES BÉNÉFICES
DE LA
MAISON GAMBETTA
Brochure petit in-8° de 64 pages
PRIX : 80 CENTIMES
(Port en sus : 5 cent. par exemplaire)

SON EXCELLENCE
CHALLEMEL-LACOUR
AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE
Brochure petit in-8° de 48 pages
PRIX : 25 CENTIMES
(Port en sus : 5 cent. par exemplaire)

NOUVEAUX PRIX POUR PROPAGANDE
(Appliqués depuis le 15 février 1881)

Les Bénéfices de la Maison Gambetta.	Son Excellence Challemel-Lacour.
50 exemplaires 10 francs	8 francs 50
100 — 20 »	17 »
500 — 95 »	80 »
1,000 — 170 »	140 »
2,000 — 300 »	250 »

LE PORT EN SUS
Au-dessus de 2,000, conditions spéciales

L'administration de la Comédie politique envoie les ballots au destinataire en port dû et en grande vitesse, si on le demande, ou bien se charge de faire parvenir elle-même par la poste, aux adresses portées sur les listes qui lui auront été envoyées.
Le prix à payer pour chaque exemplaire expédié par la poste est de 5 centimes, mais une brochure les Bénéfices et une brochure Challemel-Lacour expédiées sous une même bande ne paient que 5 centimes.

LE MONITEUR DE LA MODE
(Fondé en 1843) Journal du Grand Monde (Fondé en 1843)
Recueil illustré de littérature, modes, travaux de dames, ameublement, etc.

PARAIT TOUS LES SAMEDIS ET PUBLIE CHAQUE ANNÉE :

52 Livraisons illustrées de 12 pages grand format, imprimées avec luxe ;
52 Gravures coloriées de Toilettes de tous genres, dont :
2 superbes planches de saison, double format, coloriées, composées de sept à huit figures ;
12 Feuilles de patrons tracés, de Toilette et de Modèles de Broderie ;

2,000 Dessins en noir, imprimés dans le texte, représentant tous les sujets de Modes, de Travaux de Dames, d'Ameublement, etc.

Prix d'abonnement à l'édition simple, sans gravures coloriées
PARIS — PROVINCE — ALGÉRIE
UN AN, 14 fr. — SIX MOIS, 7 fr. 50. — TROIS MOIS, 4 fr.

Prix d'abonnement à l'édition avec gravures coloriées
PARIS — PROVINCE — ALGÉRIE
UN AN, 26 fr. — SIX MOIS, 15 fr. — TROIS MOIS, 8 fr.

Le numéro simple, 25 centimes. — Le numéro avec gravure coloriée, 50 centimes ; avec gravure coloriée et patron, 75 centimes.
Exceptionnellement, la gravure coloriée, double format, 7 figures, du 1^{er} n° d'avril et d'octobre, est de 75 centimes.

EN VENTE DANS LES GARES, CHEZ LES LIBRAIRES ET MARCHANDS DE JOURNAUX
Administration chez A. GOUBAUD et FILS, Editeurs,
3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Le Gérant : E. HARLY.

Imprimerie Générale de Lyon, rue Condé, 30. — J.-E. Albert.

